



CLUB NAUTIQUE DU PORT DE CANNES

ASSEMBLEE GENERALE 2019

Le samedi 18 janvier 2020, 18h30

1. RAPPORT MORAL

Accueil des 52 membres présents, les absents excusés nous ont fait parvenir leurs pouvoirs, nous en avons 12 vœux pour 2020 et accueil de 2 nouveaux membres : Joël Mantelin et Gilbert Champoussin.

Par contre deux nous ont quittés pour des raisons d'éloignement géographique, hommage à Dominique VANDEVELDE disparu tragiquement suite à un accident de la route.

Point sur les effectifs en 2019 : 92 adhérents dont 44 licenciés FFV.

Nous avons décidé de quitter nos locaux au port du Beal, notre siège social est maintenant situé à Gazelec subaquacannes, allée Maryse Bastié à Cannes la Bocca.

Rétrospective des activités 2019

a. Les régates

Sur les 5 régates prévues en 2019, seulement 3 ont été courues, le Grand Prix du Port de Cannes, le Grand Prix de la Ville de Cannes, et la LERINA. La régata du Grand prix du BEAL a été annulée à cause d'une météo annonçant trop de vent, et pour la régata du beaujolais, au contraire, le manque de vent ne nous a pas permis de la lancer.

La participation à nos régates avec un maximum de 38 bateaux au Grand Prix du Port de Cannes, est supérieure à la moyenne des participations des autres clubs, sûrement grâce à la qualité de nos remises de prix, de nos collations et du tirage au sort pour les bateaux non classés.

Par contre, les bateaux du CNPC sont peu représentés, 3 pour le GPPC, 2 pour le GPVC, et 4 pour la LERINA.

Si nos bateaux, plutôt équipés plaisance, sont moins performants que ceux des autres clubs plus régatiers, nous avons un challenge interne au CNPC qui permet de récompenser les 2 Bateaux les plus actifs. Le premier reçoit un chèque de 80 Euros, et le second un chèque de 40 Euros. Gérard MICHELON rappelle la règle interne de notation :

- 1 participation à une régates du Challenge CYCCIT rapporte 20 points
- 1 participation à une régates du CNPC hors CYCCIT rapporte 8 points.
- Toute participation à d'autres régates rapporte 10 points

De plus le placement dans sa série rapporte au bateau les points suivants :

- 1^{er} : 6 points
- 2^{ème} : 4 points
- 3^{ème} : 3 points
- 4^{ème} : 2 points
- 5^{ème} : 1 point

Suivant cette règle, voici le classement 2019 :

- 1^{er} : SONATE, avec 38 points
- 2^{ème} : PETIT PRINCE, avec 31 points
- 3^{ème} exæquo : Be Happy et Bisou Salé, avec 8 points.

J'attire l'attention que pour régater surtout dans les régates des autres clubs, il faut que le certificat HN soit à jour.

Il faudrait aussi plus de contact entre les équipiers disponibles et les skippers en manque de marins.

Je remercie tous ceux qui permettent d'organiser ces régates, l'équipe comité pour les inscriptions, la conduite de la régates et les résultats, les bateaux qui mouillent et récupèrent les bouées, enfin ceux qui préparent la remise des prix, les toasteurs et les spécialistes du barbecue.

b. Les manifestations festives

- Repas de printemps le 23 mars
- Repas d'automne le 12 octobre

Et bien entendu nos apéros ponton le deuxième samedi de chaque mois

Le 17 aout apéro dinatoire sur le ponton de Ste Marguerite sur le principe de « l'auberge espagnole », il a réuni une trentaine d'adhérents dans une ambiance conviviale. Le 30 novembre, le beaujolais a pris le pas sur les voiles. Vivian a continué à organiser l'activité boules les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois.

c. Les navigations en flottille

Les Îles d'Or ont vu arriver 15 bateaux du CNPC, le départ initialement prévu le lundi 27 mai a dû être retardé au mercredi 29 en raison de la météo.

Le mercredi soir apéro ponton aux canebières. Les jeudis et vendredi mouillage sur bouée à Port Cros avec parties de boules, repas en commun et randonnée autour de l'île. Dimanche 2 juin retour à Cannes avec escale à St Tropez.

d. Navigation durant le salon nautique

Pour permettre aux plus petits bateaux qui n'ont pas forcément l'équipement requis pour une traversée, il a été décidé de proposer une navigation côtière avec comme but final les calanques de Marseille. Henri DAHON rappelle les moments forts de cette navigation qui a réuni 8 bateaux du 5 au 19 septembre 2019.

e. Les opérations en partenariat avec le port

Comme les années précédentes le port reste notre partenaire privilégié et il nous a accordé son aide pour les opérations suivantes.

f. La régates Grand Prix du Port de Cannes

Le port nous a accordé une aide de 650.- euros pour organiser cette régates comptant pour le challenge CYCCIT.

g. Les puces du port de Cannes

Elles ont eu lieu le 5 mai 2019 et n'ont eu qu'un succès très mitigé (5 exposants dont certains n'ont pas vendu grand-chose).

h. Etincelle

Cette année encore le partenariat avec le Rotary, l'association Indigo et le port nous a permis d'accueillir 33 jeunes accompagnés de leurs parents sur 11 bateaux différents. La navigation a été agrémentée d'une baignade entre les îles et s'est conclue dans la salle de réunion du port par le goûter que le Rotary a offert.

i. La fête du port

Comme les années précédentes, le CNPC a animé un stand avec diffusion de photos et vidéos sur les activités du club, une survie, percutée avant l'arrivée du public a provoqué la curiosité et l'atelier de matelotage a intéressé nos jeunes visiteurs.

2. RAPPORT FINANCIER

Olivier DUFOUR, trésorier présente le bilan financier 2019 :

- Les charges se montent à 13'639,06 euros et les produits à 13'838.- euros
- Le résultat positif est de 198,94 euros.

Olivier propose pour 2020 un budget équilibré à hauteur de 13'900.- euros pour les produits comme pour les charges.

3. QUITUS AU TRESORIER

À l'unanimité l'assemblée donne quitus au trésorier pour sa gestion.

4. DEMANDES DE SUBVENTION

L'assemblée donne pouvoir au Président pour solliciter les subventions auprès des partenaires institutionnels : Mairie de Cannes, Conseil départemental et vieux port de Cannes.

5. REPRESENTATION DU CLUB AUPRES DE LA FFV

L'assemblée donne pouvoir au Président pour représenter le club auprès des instances dirigeantes de la voile.

6. PROGRAMME D'ACTIVITES POUR 2020

- le 2 février 2020 : grand prix du port de Cannes
- le 21 mars 2020 : repas de printemps
- le 3 mai 2020 : puces de la mer
- du 30 mai au 10 juin 2020 : les îles d'or
- le 20 juin 2020 : étincelle
- le 27 juin 2020 : fête du port
- le 15 août 2020 : nuit des îles à Sainte-Marguerite
- du 1^{er} au 15 septembre 2020 : croisière dont le programme reste à définir
- le 10 octobre 2020 : repas d'automne
- le 1^{er} novembre 2020 : grand prix du Béal
- le 21 novembre 2020 : voiles du beaujolais
- le 6 décembre 2020 : Régate la Lerina

7. COUPE DU PRESIDENT 2019

En ce qui concerne les animations les deux bateaux primés sont Tara et Savannah. Pour les régates sont primés les bateaux Sonate 1^{er} et Petit prince en second.

8. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé à l'assemblée la reconduction du conseil d'administration actuel et le maintien de ses membres dans leurs fonctions respectives.

L'assemblée adopte cette proposition à l'unanimité :

- Jean-Pierre BERNARD Président
- Henri DAHON vice-président
- Gérard MICHELON vice-président voile
- Olivier DUFOUR Trésorier
- Pierrette PLUMEJEAU Secrétaire
- Liliane SERRA Secrétaire assistante régates
- Marcel PIRIS Trésorier adjoint
- Gilles ROUAH Animations
- Michel BENNASAR Animations

9. QUESTIONS DIVERSES

Henri DAHON s'occupe de la distribution des polos sérigraphies CNPC.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance.